



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

Mle ROBERT-BETHUNE CORINNE
10B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE
FRANCE

N° d'adhérent : 20110590062222

Pour le compte de :

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
10B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE

N° SIREN : 493 856 595

Régime d'imposition : Miniréel

Période déclarée : Décembre 2021

Date limite de dépôt : 21/01/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310-CA3 (Applicable à compter du 01/01/2021)

Annexe N° 3310-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS NON IMPOSABLES

04	Exportations hors UE	28 860
07	Achats en franchise	25 560

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	289
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	289

CRÉDITS

25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	289
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA)	289

TAXE À PAYER

29	Taxes assimilées calculées sur annexe N° 3310-A	1 018
32	Total à payer (ligne 28 + ligne 29 - ligne AB) <i>N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant</i>	1 018

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Imprimé à fournir en annexe à la déclaration CA3 ou
isolément en cas de non-assujettissement à la TVA

B - DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES

ÊTES-VOUS REDEVABLE DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES DE SOCIÉTÉS ? (CGI, ART. 1010)			Oui
	Nombre de véhicules possédés ou loués	Nombre de kms remboursés	Taxe due
117 Véhicules de sociétés taxés selon les émissions de CO2	2,00		1 018
TOTAL DES LIGNES 47 À 133			1 018